

l'Orangerie

Rapport annuel

2017

Table des matières

Mot de la présidente ad interim	2
Les bénéficiaires	3
L'accompagnement social	4
Les statistiques	5
Les secteurs d'activité	6
Les collaborations et partenariats	8
Le rapport financier 2017	10
Les dons et remerciements	12

Mot de la présidente ad interim

L'équipe de l'Orangerie a tenu le cap des différentes activités durant toute l'année. Elle s'est organisée efficacement suite au départ du responsable jardin, que nous remercions et auquel nous souhaitons plein succès dans ses nouvelles aventures professionnelles. En fin d'année, l'équipe et le Comité ont travaillé pour engager avec succès un nouveau responsable.

En 2017, l'équipe a poursuivi son travail d'amélioration du système et du parc informatiques et de réorganiser certains processus de travail. La gestion des plannings et de la facturation s'en trouve d'ores et déjà facilitée.

A nouveau, les finances ont été source d'incertitude et d'inquiétude. Entre le maintien des baisses de subventions et les modifications de certains contrats, l'Orangerie a ajusté sans cesse ses prévisions.

Dans le précédent rapport, nous écrivions sur nos craintes face à l'ouverture de certaines activités, auparavant réservées aux entreprises de réinsertion, à des privés et à d'autres entreprises. Pour l'Orangerie, le résultat en a été une augmentation des mandats de weekend et très matinaux, ce qui a compliqué l'organisation interne et la mission de réinsertion par l'activité professionnelle. Nous avons choisi de ne pas tous les accepter. En effet, avec ce nouveau système, il s'est avéré très difficile de proposer de réelles demi-journées de travail à nos employés en réinsertion. De plus, nous ne tenons pas à les laisser travailler seuls durant le weekend, ce qui serait contraire à notre volonté d'accompagner avec efficacité et bienveillance nos employés.

Avec passion et compétences, l'Orangerie poursuivra son engagement auprès de ses employés fragilisés par la vie et notre société.

Merci à l'équipe d'encadrant-e-s pour son investissement et son dynamisme et à toutes les personnes et institutions qui, de près ou de loin, soutiennent l'Orangerie.

Marie-Eve Tejedor

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une quinzaine de personnes entre 18 et 65 ans, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'AI (50 % sont à l'aide sociale). Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance, à une dépendance. En tant que salariés, les employés de l'Orangerie sont au bénéfice d'un contrat de travail et indemnisés directement par l'entreprise.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais du travail, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

Si l'entreprise offre à ses employés du travail avec un encadrement professionnel, elle leur offre également un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre employé peut mettre en avant son statut de « travailleur » et retrouver ainsi une certaine normalité.

L'accompagnement social

L'accompagnement offert par l'équipe de travailleurs sociaux s'appuie sur l'approche centrée sur la solution (ACS) qui permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables, plutôt que de se concentrer que sur ce qui dysfonctionne.

Ce travail de soutien vise une amélioration de l'existence des personnes permettant aux uns comme aux autres d'activer des changements bénéfiques.

Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

L'utilisation régulière des divers outils issus de l'ACS nous permet, aujourd'hui, d'observer avec plus de recul le regard que les employés portent sur leur propre progression. Nous constatons globalement que ces outils leur sont véritablement utiles. Ils leur permettent non seulement d'avancer plus consciemment vers leurs objectifs, mais également d'obtenir une meilleure connaissance des diverses façons d'activer les ressources qu'ils ont à leur disposition. S'appuyant fortement sur les compétences qu'ils développent, ils augmentent nettement leur espoir de changement, leur confiance en eux et leurs réussites.

Nos employés sont globalement satisfaits du suivi social dont ils bénéficient, de même que des compétences métier qu'ils acquièrent au jour le jour sur le terrain.

La pression économique née de la mise en concurrence des entreprises sociales d'insertion et de l'ouverture de mandats publics aux entreprises privées ne fait que s'accroître.

Cette situation n'avantage pas l'Orangerie qui, devant intégrer à ces offres un coût d'encadrement conséquent, est pénalisée par rapport à d'autres concurrents dont les travailleurs sont plus autonomes et performants.

Il est regrettable que les travailleurs sociaux, engagés sur la base de leurs qualifications pour faire du travail social, doivent consacrer autant de temps au démarchage commercial afin d'assurer la pérennité d'une entreprise en partie subventionnée et reconnue d'utilité publique.

Les statistiques

Nombre d'employés en CDD et heures proposées

L'Orangerie a employé **25 personnes** à durée déterminée sur l'année.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **16'013** heures, soit 6'163 pour les CDI et 9'850 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **14.80** heures

Age des personnes

	2013	2014	2015	2016	2017
Entre 18 ans et 25 ans	23 %	9 %	11 %	14 %	16 %
Entre 26 ans et 34 ans	23 %	30 %	17 %	24 %	24 %
Entre 35 ans et 50 ans	40%	57 %	66 %	52 %	52 %
Plus de 50 ans	14 %	4 %	6 %	10 %	8 %

Généralités

En 2017, sans que cela corresponde à une volonté délibérée à l'engagement, 7 personnes possédaient une qualification professionnelle, dont 2 universitaires.

Cette année, 68 % de nos employés sont bénéficiaires de l'Hospice Général.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois employées.

Type de permis principaux

- 12 étaient de nationalité suisse
- 8 possédaient un permis B
- 4 possédaient un permis C
- 1 demande de permis G en cours

Bilan de départ des personnes employées

- 2 ont été embauchés en CDI à l'Orangerie
 - 1 est en ADR à l'HG
 - 1 est à Carte Blanche (travail + logement)
 - 1 est en stage à la Renfile via le chômage
 - 1 a signé un 2^{ème} contrat à l'Orangerie avec un objectif précis
 - 3 sont inscrits au chômage
 - 1 est en attente d'une décision de l'AI
- Au 31 décembre 2017, il y avait 9 employés à l'Orangerie

Les secteurs d'activité

Voirie

Ce secteur occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés ». Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail aux conditions du marché.

Cependant, nous sommes victimes de la tendance des politiques à soumettre les entreprises sociales intéressées à des appels d'offres favorisant une concurrence pas forcément loyale puisque les populations bénéficiaires ne présentent pas les mêmes problématiques et se différencient justement par leur degré d'autonomie.

Enfin, la durée de ces appels d'offre (2 ans à cheval sur trois années) engendre une incertitude quant à l'organisation future (engagements, matériel) puisque rien n'est définitivement acquis. Comment dès-lors pérenniser ce secteur si important pour la mission première de l'Orangerie, la réinsertion sociale ?

Les principaux mandataires de ce secteur restent : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, la Direction Générale de la Nature et du Paysage, le Département des Finances et la commune de Plan-les-Ouates.

Le chiffre d'affaires 2017 se monte à Frs. 474'849.- soit une augmentation de Frs. 27'513.-

Cette augmentation s'explique par l'entrée en force des mandats issus des appels d'offre (notamment travail des week-end pas adapté à nos employés en insertion !) et du passage administratif de certains contrats jardin dans le secteur voirie. Il convient donc de relativiser cette augmentation et son impact sur le nombre d'heures voirie consacrées à la réinsertion.

Nous tenons à remercier ici notre personnel en réinsertion pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoyage, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années.

Jardin

En 2017, nos « employés-jardiniers » se sont avérés particulièrement dynamiques et efficaces. Solidement encadrés par le responsable du secteur secondé par notre contremaître (issu de notre entreprise), ils ont accompli des tâches variées avec un savoir-faire et un professionnalisme remarquable compte tenu de leur situation personnelle et de l'incertitude quant à leur avenir.

Ce constat n'est pas illustré par les résultats financiers, puisque le CA de Frs 364'259.- est en baisse de Frs 17'148.-.

Cependant, cette baisse s'explique par le départ en octobre de Xavier Delfosse, notre responsable paysagiste. Cette phase de transition, dont la durée était incertaine, nous a contraint à ralentir le rythme de travail et renoncer à établir des devis pour de nouveaux clients.

Grâce aux retours de nos clients quant à la qualité de notre travail et à notre sérieux, nous pouvons relever avec plaisir la bonne santé de ce secteur. En outre, nous avons pu à nouveau constater que nos prix restent dans la moyenne de ceux pratiqués dans le marché genevois. Merci donc à notre clientèle qui reste fidèle et renouvelle sa confiance d'année en année.

Merci également à nos employés pour leur investissement et leur courage/énergie sans lesquels ce secteur ne serait pas ce qu'il est.

Débarras

Notre principal client reste l'Hospice Général pour lequel nous intervenons dans l'évacuation du papier, du PET et de l'alu dans leurs différents locaux. Nous effectuons également régulièrement des tâches de simple manutention.

La baisse de notre CA s'explique par des questions d'organisation du travail.

- Les contraintes du secteur voirie en lien avec les exigences horaire du cahier des charges des appels d'offre ont des répercussions directes sur le secteur débarras. En effet, les employés qui seraient disponibles ne le sont qu'en deuxième partie de matinée, ce qui restreint notre disponibilité face aux demandes de la clientèle.
- La multitude de petites interventions (très souvent de dernière minute) ne nécessitant pas forcément du personnel sont assurées par un encadrant (ce qui peut paraître contraire à notre mission) et ne répondent qu'à des motifs commerciaux.
- Nous avons très souvent affaire à des usagers du réseau d'aide sociale, donc à des personnes en difficulté face à l'organisation d'un déménagement et à sa planification. Cette situation nécessite beaucoup de démarches non facturables comme les téléphones et autres visites préalables sur site.

Suite à plusieurs expériences éprouvantes d'interventions pour des questions de punaises de lit, nous avons décidé de renoncer à répondre aux demandes de ce genre de prestations. En effet les contraintes en terme de protections et d'hygiène sont difficilement gérables par nos employés. De plus, par respect pour eux, nous préférons ne pas les confronter à des situations de précarité et de salubrité qui pourraient les replonger dans des souvenirs néfastes.

Comme nous le relevions déjà, cette activité rencontre un certain intérêt pour nos employés puisqu'il leur permet de s'initier et se confronter à des tâches apparentées à la fois au débarras pur et dur et au déménagement exigeant plus de tact et de savoir-faire. Il leur demande en outre d'être méthodiques, de faire preuve d'habileté manuelle, d'être relativement autonomes et de présenter une bonne aptitude au travail en équipe. Pour certains, cette activité peut leur laisser entrevoir peut-être une activité dans le marché principal, voire une formation dans la logistique.

Les collaborations et partenariats

Les liens et les collaborations entre l'Orangerie et le réseau social genevois sont précieux. C'est en grande partie grâce à la qualité de ces partenariats que nos employés bénéficient d'un accompagnement global et cohérent qui contribue grandement à la réalisation de leurs objectifs et leur permet de continuer à bénéficier d'un appui lorsqu'ils quittent l'Orangerie.

Le CAPAS

L'Orangerie est membre du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), fort de 40 membres.

Le CAPAS représente un véritable observatoire des problématiques sociales et de santé. Fort de l'expérience et des compétences de plus de 760 professionnels, le CAPAS est actif sur tous les terrains de l'action sociale et sanitaire genevoise et se positionne comme un interlocuteur incontournable face aux autorités publiques et politiques.

Hospice Général

Nos collaborations avec l'Hospice Général se poursuivent. Nous travaillons toujours en réseau et partenariat avec les assistants sociaux des CAS et l'équipe de l'UISP (Unité Insertion Socio Professionnelle). Nous avons entamé une réflexion commune autour de problématiques observées sur le terrain, le but étant d'inventer des aménagements susceptibles de bonifier et augmenter l'efficacité de notre travail d'insertion (inscription au chômage, supplément intégration, accès aux ADR et SRP, etc...).

Première Ligne et Argos

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec l'association Première Ligne et Argos. Nous avons des conventions de stage avec ces deux associations actives dans le milieu de la dépendance. En 2017, deux personnes ont pu commencer un stage de trois mois qui s'est conclu pour l'une par la signature d'un contrat de 18 mois à l'Orangerie.

Nous mettons également à disposition des usagers du Pôle de réinsertion de 1^{ère} Ligne une demi-journée de travail hebdomadaire, afin qu'ils puissent appréhender un peu le monde du travail et se faire une idée du type d'intervention sociale proposée par l'Orangerie. En 2017, 6 personnes ont bénéficié de cette mesure.

Après Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

L'objectif d'APRES est de mettre en relation les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts d'une économie sociale et solidaire (ESS).

Se référant à la charte de l'ESS, les différents acteurs de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Par sa signature, l'Orangerie s'est engagée à mettre progressivement en œuvre les termes de cette charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités, comme dans ses relations avec le secteur privé et l'Etat.

Association Partage

Nous bénéficions des prestations de l'association Partage qui récupère les invendus auprès des grands magasins et les redistribue aux organismes d'aide aux défavorisés.

Grâce à cette action, l'Orangerie continue à organiser son repas hebdomadaire et permet aux employés qui le souhaitent de confectionner un repas à midi.

Certains employés ont participé aux « samedi du partage » organisés dans les supermarchés.

Ecole-Club Migros

Introduite par la fondation Philias, l'Orangerie bénéficie d'un partenariat avec l'Ecole-Club Migros.

Nous remercions l'Ecole-Club Migros qui permet aux employés de bénéficier de cours à un tarif préférentiel de 50 %.

Plateforme quartier

L'Orangerie est membre de la Plateforme Quartier (Servette/Grand-Saconnex) qui regroupe diverses structures, associations, fondations ayant pour but de promouvoir une plus value sociale et culturelle.

Des rencontres ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de mettre en commun diverses observations et de développer des synergies lorsque cela a du sens.

Insertion Genève

L'Orangerie fait également partie de la section genevoise d'Insertion suisse.

Itopie

L'Orangerie est coopérateur bénéficiaire d'Itopie informatique.

Le rapport financier 2017

Les comptes annuels de l'association entreprise sociale l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF	2017	2016
Liquidités	345'770.00	244'174.00
Créances	35'654.00	105'915.00
Stock		
Régularisation d'actifs	2'678.00	3'023.00
Actifs circulants	384'101.00	353'111.00
Actifs corporels libres	23'729.00	73'104.00
Actifs corporels avec affectation limitée	39'630.00	
Actifs immobilisés	63'359.00	73'104.00
Total ACTIF	447'460.00	426'215.00
PASSIF		
Dettes financières		
Autres dettes		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	43'368.00	37'512.00
Régularisation de passifs	24'355.00	29'225.00
Capitaux étrangers à court terme	67'723.00	66'737.00
Loterie Romande	69'405.00	73'365.00
Ville de Genève		
Fondation Wilsdorf	11'540.00	10'746.00
Fonds affectation limitée	80'945.00	84'111.00
Capital versé		
Réserve de réévaluation		
Capital libre	275'367.00	250'716.00
Fonds libre		
Fonds social		
Capital lié généré		
Résultat de l'exercice	23'425.00	24'651.00
Capital de l'organisation	298'791.00	275'367.00
Total PASSIF	447'460.00	426'215.00

Compte d'exploitation au 31 décembre 2017

PRODUITS	2017	2016
Dons	5128.00	7'000.00
Subventions	239'332.00	241'750.00
Autres produits d'exploitation	96'373.00	64'969.00
Participation cantonale EdS		13'005.00
Produits extraordinaires		70'000.00
Prestations fournies	918'561.00	909'892.00
Total PRODUITS	1'259'393.00	1'306'617.00
CHARGES		
Personnel	-925'978.00	-978'496.00
Frais de voyage et de représentation		
Charges d'exploitation	-242'613.00	- 251'223.00
Frais d'entretien	-27'977.00	- 46'856.00
Frais collecte de fonds		
Amortissements	-34'833.00	-26'900.00
Total CHARGES	-1'231'401.00	- 1'303'474.00
Résultat intermédiaire 1	27'933.00	3'142.00
Produits financiers	1.00	1.00
Charges financières	-1'878.00	- 1'862.00
Résultat financier	-1'878.00	- 1'860.00
Résultat intermédiaire 2	26'115.00	1'282.00
Affectation Loterie Romande	-20'000.00	
Affectation Fondation Wilsdorf	-18'500.00	
Utilisation Fondation Wilsdorf	17'706.00	11'417.00
Utilisation Loterie Romande	23'960.00	17'000.00
Résultat des fonds	3'166.00	28'417.00
Résultat annuel 1	29'280.00	29'699.00
Etat de Genève	-5'856.00	-5'049.00
Etat de Genève rectificatif 2013		
Fonds social		
Attributions	-5'856.00	
Résultat annuel 2	23'424.00	24'650.00

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

La Fondation Wilsdorf

La Loterie Romande

Les communes genevoises

Tous les clients

Les communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Carouge

Céligny

Grand-Saconnex

Russin

Satigny

Troinex